



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ⵓⵔⵉⵏⵏ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵏⵜ ⵏ ⵙⵓⵖ ⵏ ⵔⵉⵎⵓⵙ ⵏ ⵏⵓⵎⵎⵓⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/05/2025

Rabat, le 22 juillet 2025

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que *REIM International Limited* a déclaré avoir franchi directement à la baisse le seuil de 5% des droits de vote de CFG Bank. Ce franchissement est intervenu suite à la cession sur le marché central, en date du 7 juillet 2025, de 43 480 actions représentant 86 960 droits de vote.

A l'issue de cette transaction, *REIM International Limited* déclare détenir 1 335 690 actions CFG Bank représentant 2 671 380 droits de vote, soit 4,96% des droits de vote de CFG Bank.

Dans les six mois qui suivent le franchissement du seuil précité, *REIM International Limited* envisage de poursuivre ses cessions sur la valeur CFG Bank.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
05 37 68 89 62
dfsp@ammc.ma



www.ammc.ma



[/ammc](https://www.linkedin.com/company/ammc)



[@ammc_news](https://twitter.com/ammc_news)